



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 30 juin 2025

Présents (17) : Arnaud BEAUMONT, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Clotilde CAÏE, Aude DE LA CONTE ERGMANN, Agathe FAURE, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Patrick KERAVEC, Stéphane LEULLIER, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (10) : Helen-Anne BEILBY-ORRIN, Christophe DEVILLE, Laurence GRISARD, Marie-Christine MALECOT, Brian MARIAUZOULS, Isabelle MICHALON, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Anne ROQUEBERT, Jérôme THELOHAND, Patrice TIJOUX.

Mairie de Paris Centre (3) : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Stéphane BONGIBAUT, directeur de la Police Municipale de Paris Centre, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

En introduction de la réunion, le coprésident donne la parole à Stéphane BONGIBAUT afin qu'il explique le rôle des référents de quartier au sein de la Police Municipale.

Rencontre avec les référents de quartier de police municipale et de prévention

Stéphane BONGIBAUT explique que la Police Municipale a récemment nommé des référents de quartier, dont le contact direct ne sera pas diffusé afin qu'ils ne soient pas sollicités directement par les habitants. Les référents sont des chefs de brigade. L'objectif des référents de quartier est d'échanger avec les commerçants et habitants afin de mieux décider des actions à mettre en place. Si la plupart des problématiques sont connues de la Police Municipale, il arrive que certaines lui échappent. Ce dispositif a vocation à permettre à la Police Municipale une connaissance plus fine des problématiques.

Il arrive cependant que les outils législatifs ne permettent pas de résolution rapide d'une problématique. C'est notamment le cas pour les terrasses. Face au faible montant de l'amende, de nombreux gérants d'établissement préfèrent payer l'amende plutôt que de se mettre en règle. Face à cette problématique, la Police Municipale a la possibilité d'établir des PV de manquement qui permettent des saisies de matériel mais cela donne un délai d'un mois au gérant. Pour les récidivistes, la Police Municipale monte des dossiers afin de les amener au tribunal administratif. Ces nouvelles sanctions commencent à être connues au niveau des syndicats professionnels. Le 4 juillet 2025, la Police Municipale est appelée à témoigner lors de l'audience d'un établissement. La justice est longue ; pour le bistro d'Edmond, il a fallu plus d'un an pour obtenir des résultats.

Les habitants signalent que les établissements Hollywood Savoy et La Belle Époque causent beaucoup de nuisances sonores. Stéphane BONGIBAUT répond qu'il prend bien en note ces deux établissements. Il invite les habitants à effectuer leurs signalements via le 3975 ou via un formulaire [Solen sur Paris.fr](https://solen.paris.fr), plutôt que via DMR (Dans Ma Rue) pour lesquels la Police Municipale accuse un retard de traitement important. Pour les sujets vraiment lourds, la

Police Municipale invite les habitants à prendre directement contact avec le cabinet du Maire. S'il s'agit d'un problème délictuel, il est préférable d'appeler le 17 (police nationale). Concernant les vendeurs à la sauvette, des opérations sont régulièrement organisées ; cependant, la Police Municipale ne peut pas faire de saisie car la loi ne le lui permet pas. Concernant les dépôts sauvages d'ordures, les enquêtes sont plus compliquées à mener car désormais les contrevenants font attention à ne pas laisser d'indices dans leurs poubelles, il est donc de plus en plus difficile de verbaliser les contrevenants à moins qu'ils soient pris en flagrant délit.

Depuis quelques mois, la Police Municipale a mis en place des médiateurs. Ces derniers travaillent beaucoup à la prévention des rixes à la sortie des collèges et lycées. Ils vont également à la rencontre des commerçants pour les sensibiliser.

Concernant les personnes à la rue, la Police Municipale dispose d'une cellule spécialisée de trois personnes. La plupart des personnes à la rue sont connues de cette cellule.

Stéphane BONGIBAUT rappelle que la Police Municipale est très sollicitée et fait son maximum pour apporter des solutions aux problématiques de Paris Centre.

Le Conseil de quartier remercie la Police Municipale pour la terrasse de la place du 4 septembre qui a été retirée.

Une habitante signale une terrasse rue Molière installée directement sur la chaussée alors que la rue est circulante. Plusieurs habitants soulignent des difficultés de giration pour les camions qui ont du mal à tourner à l'angle des rues Thérèse et Molière, engendrant de nombreux klaxons.

Un habitant signale des dépôts sauvages récurrents au pied de l'Appart Hôtel rue du Pélican dans le 1er arrondissement. Les habitants se plaignent des files d'attente, notamment dans la rue de Richelieu. Ses files d'attente sont si importantes que certaines personnes viennent avec des chaises de camping.

Le nouvel établissement Le Tape au 25 rue de Richelieu pose également des problèmes de nuisances sonores, notamment à la sortie des clients la nuit.

Il a été acté avec Stéphane Bongibault que le Conseil de quartier Louvre Opéra remonte chaque mois 3 signalements jugés prioritaires (consolidés par l'équipe d'animation) au référent de quartier de police municipale.

Remarque a posteriori formulée par la Mairie : La Police Municipale doit définir le nombre de signalements maximum et finaliser la procédure qui sera mise en place. Une fois ces deux points réalisés lors d'une réunion prévue à cet effet en septembre, les Conseils de quartier seront informés de la mise en place de ce dispositif dans les meilleurs délais.

Retour sur le rallye culturel et la séance d'initiation au Taiji

Ces deux événements se sont déroulés avec succès. Les participants au rallye culturel étaient ravis de l'expérience. L'évènement s'est terminé dans une ambiance festive autour d'une batucada et d'un goûter, après la remise des prix offerts par les commerçants du quartier.

La séance de Taiji a réuni 16 personnes dans le jardin des Tuileries. Une nouvelle séance d'initiation sera proposée à la rentrée.

Point sur le budget d'investissement

Il est rappelé que le montant de ce budget est de 8264 €, à allouer d'ici la fin 2025.

Des projets au bénéfice des écoles maternelles ou primaires du quartier, comme l'acquisition de matériel pédagogique, ou encore en faveur de la médiathèque Charlotte Delbo (fontaine à eau) sont éligibles.

Réserve électorale

Le coprésident informe le Conseil que la période de réserve électorale commencera en septembre 2025 pour s'achever en mars 2026, après le résultat des élections municipales. Elle interdit d'engager de nouveaux projets mais ne fait pas obstacle à la poursuite des actions en cours.

Prochaines réunions

Les prochaines réunions du Conseil de quartier se tiendront aux dates suivantes :

- Mercredi 24 septembre ou jeudi 25 septembre 2025 (à confirmer)
- Lundi 13 octobre 2025
- Lundi 17 novembre 2025
- Lundi 15 décembre 2025
- Lundi 12 janvier 2026

Un pot de fin d'année est ensuite proposé aux participants.

Liens utiles

✓ Lien vers les comptes-rendus :

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>

✓ Lien Twitter :

<https://twitter.com/CQLouvreOpera>

✓ Lien vers l'OpenAgenda :

<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :

<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>

<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>

<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>

✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :

https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf

✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :

<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>

✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :

<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>

✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :

https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf

- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :
https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_compresse-ok-5vx8.pdf
- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf
- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>
- ✓ Carte interactive des chantiers :
<https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26>
- ✓ Lien vers le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (B.A.N.P.) :
<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivinite-du-quotidien-3800?#nuisances-olfactives-d-origine-professionnelle>